



Altercation entrainant des blessures

Par **vatoch**, le **26/06/2012** à **14:33**

Bonjour,

suite a une altercation ,mon fils de 16 ans a frappé au visage un ado de 15 ans après qu'il lui ai fait une balayette ,celui ci par precaution est allé aux urgences le soir même ,1 semaine après le pere de cette personne nous a appelé pour nous dire que leur fils avait un probleme a l'oeil et qu'il y aurait des suites ,de ce fait nous sommes allés déposer une main courante a la gendarmerie en expliquant les faits et en citant tous les temoins presents qui sont pres a temoigner ,les parents nous ont rappeler pour nous dire que leur fils devait se faire operer de l'oeil et nous demande notre police d'assurance ,je ne sais pas quoi faire on leur a demandé tous les rapports des medecins qui atteste que le probleme est du au coup porté par notre fils ,que se passera t'il si je ne leur donne pas ma police d'assurance
merci de m'aider